



## Rachat établissement secondaire par un associé

Par **Lili01390**, le **02/08/2017** à **10:56**

Bonjour,  
afin de renflouer ma SARL je souhaite racheter un établissement secondaire .  
Nous sommes deux associés, je suis majoritaire à 60%.  
L'établissement secondaire a 16 mois.

Questions:

- puis-je racheter cet établissement secondaire ?
- puis-je le faire par le biais d'une 2ème société que j'ai créée?
- quel est le moyen le plus simple de le faire ?

Merci.